

FOCUS : SECTEUR PUBLIC LOCAL EN DANGER !

Sur notre site, le [compte-rendu](#) du GT secteur local du 17 septembre 2017 : «*évolution des relations avec les collectivités territoriales : contractualisation et mutualisations (sfact, cap, agence comptable, cfu...)*»

RETRAITES : FO DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE SORTIR DU BOIS

FO demande au gouvernement de sortir du bois en divulguant son projet de réforme des retraites. En effet, celui-ci reprend sa méthode de CAP2022 (le cap de désespérance!) avec des informations qui sont distillées avec une parcimonie calculée au millimètre dans la presse : or, à **FO** nous en sommes convaincus, un projet d'une telle importance est bouclé, même si sa publication est repoussée à la mi-2019 !

Pour FO, une retraite par point équivaut à du travail sans fin et à de la retraite "en moins" : 90 % des français ne pourront jamais partir à la retraite par manque de points ! Et si nous nous trompons, nous ne demandons pas mieux que la démonstration nous en soit faite !

Pascal PAVAGEAU à Couéron le 5 octobre 2018, a dénoncé la politique d'individualisation et de déprotection qui est menée par le pouvoir jupitérien.



LE CICE : À VOTRE AVIS IL COÛTERA COMBIEN EN 2019 ?

Le CICE, le Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi, est un cadeau annuel mirifique aux entreprises lancé en 2013. Ce sera pire en 2019. **Pourquoi ??**

Parce qu'il comprend 20 milliards correspondant au CICE pour 2018 (qui n'est pas comptabilisé l'année même) auxquels s'ajoutent 20 autres milliards pour l'allègement des charges patronales, qui remplace le... CICE, mais s'applique, lui, de suite.

Un remplacement appelé la « bascule du CICE » mais surtout un cumul particulièrement pesant. Un trou faramineux, **de 40 milliards donc, qui vont venir grever les comptes publics en 2019**, sans compter la perte de recettes pour les assurances sociales, qu'il faudra bien combler à coup de rabots dans principalement, et au hasard, les dépenses publiques et à grand renfort de gel de diverses prestations sociales. Le CICE ? Une mesure au



coût prohibitif souffrant cruellement d'une absence de ciblage et de conditionnalité sur la création d'emplois, ce que déplorait déjà **FO** en septembre 2016.

EGALITE PROFESSIONNELLE : LE TEMPS EST VENU DE CRÉER DU DROIT !

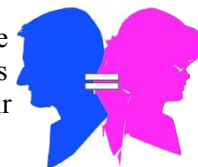
FO a interpellé à plusieurs reprises et récemment encore Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat à la Fonction publique, sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes pour dire nos revendications et connaître les objectifs du gouvernement avant l'ouverture de toute négociation.

Après l'accord de 2013 signé par **FO**, une nouvelle étape doit être franchie pour favoriser l'égalité professionnelle et lutter contre les discriminations :

CRÉER DE NOUVEAUX DROITS !

C'est dans cette perspective que **FO** a demandé de négocier sur des mesures concrètes et une application contrainte - telle la Loi Sauvadet de 2012 pour une représentation équilibrée dans l'encadrement supérieur et dirigeant des 3 fonctions publiques.

Nos demandes sont restées sans réponse satisfaisante malgré des propositions concrètes et positives qui sont la seule façon d'obtenir des avancées réelles.



FO a notamment interrogé le ministre sur :

- Le devenir des mesures touchant particulièrement les agents les plus précaires (parmi lesquels les femmes sont surreprésentées) et aggravant l'inégalité professionnelle comme par exemple le rétablissement du jour de carence, l'insuffisance des moyens consacrés à l'action sociale, les suppressions d'emplois, la détérioration des conditions de travail, le recours accru à l'emploi précaire, la remise en cause des instances représentatives des personnels (CHSCT, CAP)

- La création d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant d'une durée d'un mois minimum,
- Le maintien du Code des pensions civiles et militaires et de la CNRACL avec suppression du système de décote,
- L'octroi de grilles indiciaires de A type pour tous les corps féminisés qui ont des grilles inférieures malgré le recrutement au niveau de la licence.

Sur la forme et sur le fond, cette entame de négociation n'est pas convenable : un calendrier contraint, des réunions stériles qui s'enchaînent et un dialogue social qui tourne au monologue sont parmi les raisons qui ont amené **FO** à ne pas participer à la réunion initiée par Olivier Dussopt.

FO attend de réelles négociations basées sur ses revendications avec l'objectif de donner de nouveaux droits.

L'égalité professionnelle mérite davantage qu'une vitrine remplie de bonnes intentions !